

ufolep

TOUS LES SPORTS / AUTREMENT
GIRONDE

CYCLOCROSS CALENDRIER DEPARTEMENTAL

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT
GIRONDE

20|SAISON|20
19|SAISON|20

Flashez moi



Rejoignez-nous sur
www.facebook.com/ufolep33/



Gironde
LE DEPARTEMENT

COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP GIRONDE
72 Av Eglise Romane 33370 ARTIGUES PRÈS BORDEAUX
Tél : 05.56.79.00.22 - ufolep33@gmail.com - <http://www.cd.ufolep.org/gironde>

Le cyclocross est soumis au règlement national des activités cyclistes
Consultez le règlement national cyclocross sur <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

Attention pour participer obligation de posséder :
Une licence « sportif » avec le code d'activité « Cyclo-Cycloport – 26012 »
Un carton de catégorie de valeur

DUREE DE LA COMPETITION

- **ADULTES MASCULINS Catégories 1-2-3-4**

La durée de l'épreuve ne devra pas dépasser **50 minutes maximum**.

- **JEUNES 11/12 ANS (Mascullins et Féminins)**

La durée de l'épreuve est fixée à 15 minutes **maximum**, et interdiction de courir deux jours consécutifs.

- **JEUNES 13/14 ANS (Mascullins et Féminins)**

La durée de l'épreuve est fixée à 20 minutes **maximum**, et interdiction de courir deux jours consécutifs.

- **ADULTES FEMININES et JEUNES 15/16 ANS (Mascullins et Féminins)**

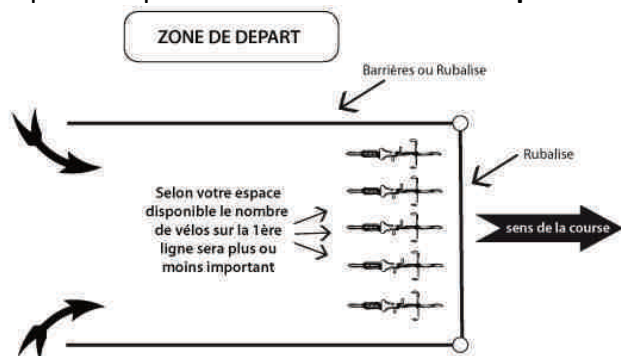
La durée de l'épreuve est fixée à 30 minutes **maximum**, pour les **JEUNES 15/16 ANS**, ils peuvent courir tous les jours de la semaine.

SPECIFICITÉS GIRONDE & NOUVEAUTÉS

ORGANISATION D'UNE EPREUVE CYCLOCROSS EN GIRONDE

- ✓ **Le cyclocross est une activité dominicale** + jours fériés, dont les horaires sont fixés l'après midi (13h30 = Jeunes + Féminins // 14h30 = initiation –de 12 ans // 15h00 = catégories 1 ; 2 ; 3 & 4). Il est possible après accord de la CTD d'organiser le samedi après-midi.
- ✓ **Les VTT sont INTERDITS** chez les adultes (Cf § Règlement > Matériel ci-dessous)
- ✓ **Aucune organisation commune** UFOLEP/FFC n'est autorisée le même jour.
- ✓ **Zone et Grille de départ**

Chaque club organisateur met en place **une zone départ** pour 6 à 10 vélos de front maximum selon la place disponible. **Tout coureur ne respectant pas cette zone, partira en dernière position**



Un membre de la CTD sera présent pour mettre en place **la grille de départ**.

La grille départ du 1er cyclocross de la saison se fera dans l'ordre de la coupe gironde de l'année précédente.

Le grille de départ sur les autres épreuves dominicale se fera selon le classement de l'épreuve précédente, en y intégrant également les coureurs hors gironde.

✓ **Récompenses**

Chez les Jeunes (11/12 ans Filles+Garçons ; 13/14 ans Filles+Garçons & 15/16 ans Filles+Garçons) et **Adultes Féminines** : les 3 premier(e)s sont obligatoirement récompensé(e)s / un classement Filles – Garçons différencié sera édité à chaque épreuve.

Chez les adultes Cat 1 ; Cat2 ; Cat3 & Cat4 : les 5 premiers sont obligatoirement récompensés

Initiation : prévoir des récompenses pour tous les jeunes présents

CATEGORIES 2019/2020

Critères pour obtenir une carte de catégorie cyclocross : se référer à l'annexe N°1 du règlement national: Attribution d'une carte cyclocross UFOLEP

- ✓ L'attribution des catégories est faite par la CTD cyclocross, au regard des demandes déposées dans les délais par les clubs.
- ✓ Les cyclo-crossmen devront remplir leur carte en y indiquant les places et victoires obtenues. Ils se surclasseront automatiquement dès que le quota sera atteint.
- ✓ En cas de victoire au scratch le coureur accédera directement à la catégorie supérieure.
- ✓ De même, tout cyclo-crossman qui remporte une victoire ou se classe dans sa catégorie en terminant devant le premier de la catégorie supérieure sera immédiatement surclassé dans cette catégorie.
- ✓ Les coureurs venant de comité voisin devront se soumettre au règlement aquitain, sinon ils seront refusés au départ.
- ✓ Chaque commission départementale se réserve le droit de surclasser tout cyclo-crossman présentant une supériorité manifeste ainsi que les cyclo-crossmen limitant très volontairement leurs efforts.

NOUVEAUTES

- ✓ **11/12 ans** : suite à la mise en place d'un test pour cette catégorie au dernier national, il a été décidé de proposer cette catégorie en compétition sur nos épreuves dominicales et sur les championnats.

Pour y participer licence 26012 + carte de catégorie obligatoire. Le temps de course est de 15mn.

NB : les jeunes de 11/12 ans sans licence ou ne souhaitant pas faire de compétition peuvent bien entendu toujours participer à l'initiation.

- ✓ **Catégorie 4 : conditions d'accès**
 - En faire la demande
 - Avoir plus de 55 ans (être né en 1965 ou avant)
 - Etre en 3^{ème} catégorie
 - Avoir marqué moins de 10 pts la saison passée.

NB : pour les nouveaux la catégorie d'accueil reste la 3^{ème} catégorie même pour les plus de 55 ans

TABLEAU RECAPITULATIF GIRONDE	
Sont en 1 ^{ère} catégorie	- coureurs ayant fini la saison en 1 ^{ère} - coureurs montés en 1 ^{ère} la saison passée - FFC série3 / PC Open / PC open juniors2
Sont en 2 ^{ème} catégorie	- coureurs ayant fini la saison en 2 ^{ème} - coureurs montés en 2 ^{ème} la saison passée - UFOLEP Route 1 ^{ère} et 2 ^{ème} - jeunes de 17 ans - FFC PC / PC open junior1 / Junior FFC + FFtri
Sont en 3 ^{ème} catégorie	- coureur ayant fini la saison en 3 ^{ème} - Jeunes UFOLEP de 16 ans surclassé - nouveaux arrivants simple UFOLEP
Sont en 4 ^{ème} catégorie Sur demande uniquement	- Avoir plus de 55 ans (être né en 1965 ou avant) - Etre en 3 ^{ème} catégorie - Avoir marqué moins de 10 pts la saison passée.

MONTES / DESCENTES / SURCLASSEMENT 2019/2020

- ✓ **Pas de descente** possible en 3^{ème} OU EN 2^{ème} **si montée l'année précédente.**
- ✓ Tous les **jeunes de 17 ans** (ex 15/16) sont classés **automatiquement en 2^{ème} caté**, possibilité de descente après le championnat départemental
- ✓ Tous les licenciés UFOLEP « route » 1^{ère} et 2^{ème} caté qui demandent un carton sont classés **automatiquement en 2^{ème} caté cyclocross**
- ✓ **Surclassement des jeunes** : aucun surclassement autorisé pour les jeunes de 12 ans
Seuls les jeunes en 2^{ème} année d'âge, donc de 14 ans et 16 ans peuvent prétendre à un surclassement d'1 année (certificat médical spécifique).
- ✓ **Montée de catégorie** :
 - De 4^{ème} en 3^{ème} : 20 points
 - De 3^{ème} en 2^{ème} : 20 points
 - De 2^{ème} en 1^{ère} : 25 points

Attribution des points

Plus de 10 partants

Place	Points
1er	10
2 ^{ème}	7
3 ^{ème}	6
4 ^{ème}	4
5 ^{ème}	3

9-8-7-6 participants

Place	Points
1er	5
2 ^{ème}	3
3 ^{ème}	1
4 ^{ème}	0
5 ^{ème}	0

REGLEMENT 2019/2020

- ✓ **DEPANNAGE : changement de roue et/ou de vélo (rappel règlement)**

Un ou deux postes (dont un au podium) de changement de matériel peuvent être mis en place.

- Cette zone n'est accessible qu'aux sportifs en course et aux officiels.

Le concurrent doit assurer seul le changement de roue ou de monture.

Le changement de matériel, y compris de roue, est interdit entre concurrents.

Le changement de roue(s) est autorisé en tout point du parcours.

- Critères de changement de vélo en fonction des conditions météorologiques :

a) Terrain très gras – Décision de la CNS ou des commissions techniques pour les épreuves hebdomadaires : Changement de vélo à poste fixe quelle qu'en soit la raison. Les vélos peuvent être lavés (au poste de lavage et NON dans la zone technique). Un seul changement par tour.

b) Terrain sec ou légèrement humide.

Changement de vélo à poste fixe sur incident mécanique. Les vélos ne peuvent pas être lavés et ne doivent pas sortir de la zone technique. Un seul changement par tour.

✓ **MATERIEL**

Les guidons additionnels sont interdits en cyclo-cross.

Le port du casque à coque rigide attaché sur la tête est obligatoire à l'échauffement et pendant l'épreuve.

SPECIFICITES GIRONDE

✓ **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL**

Pour y participer : Obligation d'avoir fait au moins 2 épreuves en Gironde avant celui-ci.

✓ **Les VTT sont INTERDITS** sur toutes les épreuves pour tous les adultes, **même pour les coureurs venus d'un autre département.**

NB : en cas de casse vous ne pouvez donc pas utiliser un VTT en remplacement.

✓ **Pour les 15/16 ans**, l'utilisation d'un VTT est autorisée uniquement sur les épreuves du dimanche.

NB : Les VTT sont interdits sur tous les championnats : départemental, Régional et National.

INFO : à compter de la saison 2020/2021 les VTT seront également interdits en 15/16 ans sur les épreuves du dimanche.

✓ **Pour les 13/14 ans**, l'utilisation d'un VTT est autorisée sur les épreuves du dimanche et sur le championnat départemental

NB : les VTT sont interdits sur le championnat Régional et National

✓ **Pour les 11/12 ans**, l'utilisation d'un VTT est autorisée sur les épreuves du dimanche et sur le championnat Départemental et Régional

NB : les VTT sont interdits sur le championnat National

COUPE GIRONDE 2019/2020

Attribution des points selon le classement scratch

1^{er} = 150 pts

2^{ème} = 148 pts

3^{ème} = 146 pts

4^{ème} = 144 pts

5^{ème} = 142 pts

6^{ème} = 140 pts

Puis 1 pt de moins pour chaque place suivante

Abandon = pts du dernier -1pt :

Exemple : s'il y a 20 concurrents et 3 abandons le 1^{er} marque 150pts, le 2^{ème} 148pts ... le 17^{ème} marque 129 pts et donc les 3 abandons marquent 128pts

QUALIFICATION AU NATIONAL

ATTENTION : la qualification n'est pas AUTOMATIQUE quelque-soit votre résultat aux championnats

Même si vous êtes champion national en titre !

Pour pouvoir **être qualifiable** au national cyclocross, vous devez :

- 1-avoir déposé votre **pré-candidature** sur la fiche adéquat **au plus tard le jour du championnat départemental**
- 2-avoir participé à **au moins 2 courses** en gironde avant le championnat départemental
- 3-avoir participé au championnat départemental **ET** régional

RAPPEL : Le département 33 possède un quota de :

6 titulaires + 1 remplaçant par caté d'âge adultes (M20/29 ; M30/39 ; M40/49 ; M50/59 ; M60+)

10 titulaires + 1 remplaçant chez les jeunes (11/12, 13/14 et 15/16), les féminines (17/29 ; 30/39 et 40+) et les Masculins 17/19

IMPORTANT : Définition des places dans la sélection :

- La sélection définitive est validée par la CTD Cyclocross Gironde après le Championnat régional
- La place de chaque coureur(se) dans la sélection (de 1 à 6 (ou 10) + le remplaçant) sera déterminée par la CTD33 et non pas par un éventuel titre départemental ou place à la coupe gironde.

NB : Seul le champion national en titre ou le champion régional est placé en dernière position de la sélection car il est automatiquement placé sur la 1^{ère} ligne lors du national.

- 2 places sont réservées à la CTD 33 pour des coureurs méritants dont celle de remplaçant.

TARIFS 2019/2020

Les droits d'engagement par concurrent sont fixés à

- ✓ Engagement **épreuves dominicales**

Adulte = **7€** // Jeunes 11/12 + 13/14 + 15/16 ans = **3€**

- ✓ Engagement **championnat départemental**

Adulte = 7€ // Jeunes 11/12 + 13/14 + 15/16 ans = 4€

- ✓ Engagement **championnat régional**

Adulte = 8€ // Jeunes 11/12 + 13/14 + 15/16 ans = 4€

- ✓ **Carton de catégorie** : Tarif Gironde uniquement

Adulte = 5€ // Jeunes 11/12 + 13/14 + 15/16 ans = 3€

COMMISSION REGIONALE 2019/2020

- Une commission est en place au niveau régional de façon à harmoniser les bonnes relations entre départements. Elle est chargée de *faire appliquer et respecter le règlement régional* dans tous les départements de l'Aquitaine.
- Elle établira le calendrier régional, elle devra faciliter les échanges de résultats entre les départements.

La commission est la suivante pour 2019/2020

Le suivi de l'activité sera assuré par Sandrine MANET (sandrine.manet.ufolep@gmail.com)

Le référent Activité du Comité Régional est Michel LAGEYRE

La composition de la CTRS est la suivante :

- ✓ Dordogne : Josette PLANCHAT & Christian PLANCHAT
- ✓ Gironde Xavier RODET – xavierrodetvelo@gmail.com

- ✓ Landes Jean Jacques CUBILIER – c.jean-jacques@orange.fr
Cyril BOUTY – bouty-cyril.electrosat@orange.fr
- ✓ Lot-et-Garonne Jean Paul OUNZARI – jeanpaul.ounzari@yahoo.fr
Laurent PIETRASIK – laurent.pietrasik@bbox.fr
Sébastien MOIZO – moizo.sebastien@libertysurf.fr
- ✓ Pyrénées Atlantiques : Stéphane BEGUE – sbeque@neuf.fr

Les résultats devront être envoyés à tous les membres de la CTRS après chaque épreuve

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

Les championnats départementaux auront lieu le :

- ✓ Dordogne :
- ✓ **Gironde : Le Porge Océan – 08/12/2019**
- ✓ Lot-et-Garonne :
- ✓ Landes/Pyrénées Atlantiques :

En cas d'annulation du Championnat départemental, pour des raisons d'intempéries, par décision du Comité Directeur départemental U.F.O.L.E.P. (*Président ou son responsable*), La commission Départementale Cylo-cross propose de la reporter au **samedi ou au dimanche suivant**.

Catégories et titres :

Neuf titres individuels (catégories d'âges) seront attribués chez les hommes, et **Six** chez les dames, Jeunes Féminines & Masculins 11/12 ans : durée maximum 15 min

Jeunes Masculins 13/14 ans : durée maximum 20 min

Jeunes Masculins 15/16 ans : durée maximum 30 min

Adultes masculins 17/19 ans : durée maximum 40 min

Adultes masculins 20/29 ans : durée maximum 50 min

Adultes masculins 30/39 ans : durée maximum 50 min

Adultes masculins 40/49 ans : durée maximum 50 min

Adultes masculins 50/59 ans : durée maximum 50 min

Adultes masculins 60 ans et + : durée maximum 40 min

Jeunes Féminines 13/14 ans : durée maximum 20 min

Jeunes Féminines 15/16 ans : durée maximum 30 min

Adultes Féminines 17/29 ans : durée maximum 30 min

Adultes Féminines 30/39 ans : durée maximum 30 min

Adultes Féminines 40 ans et + : durée maximum 30 min

PROTOCOLE

Les trois premiers coureurs de chaque catégorie sont obligés de se présenter lors de la remise protocolaire dans **les divers championnats** en **tenue correcte de coureur** (maillot, veste, collant court ou long).

CHAMPIONNAT REGIONAL

Il aura lieu le **12 janvier 2020 à SABLONS DE GUITRES (33)**

NB : une reconnaissance vous est proposée par le club le 22/12/2019

Les modalités d'inscription et le règlement de l'épreuve seront communiqués dans le dossier d'organisation de l'épreuve.

Aucun engagement ne sera pris sur place.

En cas d'annulation du Championnat régional, pour des raisons d'intempéries, par décision du responsable de la Commission Technique Régionale ou son représentant, la Commission Régionale Cyclo-cross propose de le reporter au samedi suivant.

Pour être qualifié, il faudra **avoir participé au Départemental**, seule exception, **raison médicale (un certificat médical devra être fourni)**. Les autres cas ne pourront être que très exceptionnels et seront obligatoirement examinés **par la commission technique régionale**.

Les engagements seront clos 8 jours avant le régional

Catégories et titres :

Neuf titres individuels (catégories d'âges) seront attribués chez les hommes, et **Six** chez les dames, Jeunes Féminines & Masculins 11/12 ans : durée maximum 15 min

Jeunes Masculins 13/14 ans : durée maximum 20 min

Jeunes Masculins 15/16 ans : durée maximum 30 min

Adultes Masculins 17/19 ans : durée maximum 40 min

Adultes Masculins 20/29 ans : durée maximum 50 min

Adultes Masculins 30/39 ans : durée maximum 50 min

Adultes Masculins 40/49 ans : durée maximum 50 min

Adultes Masculins 50/59 ans : durée maximum 50 min

Adultes Masculins 60 ans et + : durée maximum 40 min

Jeunes Féminines 13/14 ans : durée maximum 20 min

Jeunes Féminines 15/16 ans : durée maximum 30 min

Adultes Féminines 17/29 ans : durée maximum 30 min

Adultes Féminines 30/39 ans : durée maximum 30 min

Adultes Féminines 40 ans et + : durée maximum 30 min

- Le Maillot de Champion Régional ne sera attribué que lorsqu'il y a au moins 3 partants dans la catégorie.
- Pour les catégories Féminines, des regroupements pourront être envisagés s'il y a moins de 3 partantes dans une des catégories. La décision sera prise lors de la réunion de préparation du Championnat Régional, qui aura lieu la semaine précédente du Championnat et sera communiquée aux participantes par leur département respectif et lors de l'émargement le jour du Championnat.

PROTOCOLE

Les trois premiers coureurs de chaque catégorie sont obligés de se présenter lors de la remise protocolaire dans **les divers championnats en tenue correcte de coureur** (maillot, veste, collant court ou long).

CHAMPIONNAT NATIONAL

Il se déroulera le **01 et 02 février 2020 à ST JEAN D'ANGELY (17)**

NB : une épreuve test est prévue le 01/11/2020 (à confirmer)

ATTENTION : la qualification n'est pas AUTOMATIQUE quelque-soit votre résultat aux championnats ; Même si vous êtes champion national en titre !

Phases de qualification gironde :

Cf chapitre « Qualification au national » ci-dessus

Catégories et titres :

Huit titres individuels (catégories d'âges) seront attribués en Masculin et **cinq titres** en Féminin.

Organisation :

Le règlement complet et la circulaire d'organisation seront envoyés dans les départements.

Deux classements par comité seront établis

☞ **Comités** : par addition des 3 meilleures places obtenues dans chaque catégorie par les représentant(e)s d'un même comité départemental.

☞ **Inter comités**: par addition des meilleures places obtenues dans les différentes catégories (*un classé(e) par épreuve*) par 5 représentants d'un même comité départemental.

En cas d'égalité, **le classement féminin** toutes catégories départagera les ex-æquo.

BONNE SAISON 2019/2020



COMITÉ DÉPARTEMENTAL UFOLEP Gironde

72 Avenue de l'Église Romane 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
Tél. : [05.56.79.00.22](tel:05.56.79.00.22) - ufolep33@gmail.com - www.cd.ufolep.org/gironde